

PROGRAMME

Spécificités des ventes d'immeuble en viager

REF : PRI-004

CONTEXTE

La formation propose une étude des particularités des ventes d'immeuble dont le prix est acquitté en tout ou partie par le paiement d'une rente viagère.

Les textes : C., art. 1968 et s.

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Appréhender les spécificités de la vente d'immeuble en viager ;
- Comprendre les modalités d'évaluation du droit de jouissance réservé par le vendeur et celles de la rente viagère ;
- Maîtriser les modalités de protection du conjoint, du partenaire de Pacs ou du concubin du vendeur ;
- Maîtriser les règles fiscales applicables.

Contenu de la formation

- Les différents types de vente d'immeuble en viager
 - Le vente en viager et les contrats voisins
 - Le viager dit « occupé »
 - Le viager dit « libre »
- Les méthodes d'évaluation applicables
 - L'évaluation du droit de jouissance réservé par le vendeur
 - L'évaluation de la rente viagère
- La vente d'immeuble en viager, un contrat aléatoire
 - L'aléa inhérent à l'espérance de vie humaine
 - L'aléa inhérent au taux de rente
- La protection du conjoint, du partenaire ou du concubin du vendeur
 - Le droit d'usage ou l'usufruit successif
 - La réversion de rente viagère
- Les suites de la vente
 - L'extinction de la rente viagère
 - La revente de l'immeuble
- La fiscalité de la vente d'immeuble en viager
 - Les droits d'enregistrement
 - L'impôt de plus-value immobilière
 - La fiscalité de la rente viagère
 - L'impôt sur la fortune immobilière

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Profils des apprenants

- Notaires, collaborateurs du notariat, agents immobiliers, avocats en droit immobilier

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

Livret d'accueil participant